



22 octobre 2015

(15-5566)

Page: 1/8

Comité des pratiques antidumping

Original: espagnol

**RAPPORT SEMESTRIEL PRÉSENTÉ AU TITRE
DE L'ARTICLE 16.4 DE L'ACCORD**

PÉROU

On trouvera ci joint le rapport semestriel présenté par le **Pérou** pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015.

Membre présentant le rapport: PÉROU¹

RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES ACTIONS ANTIDUMPING²

POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2015

Enquêtes initiales

Pays ou territoire douanier	Produit	Ouverture de l'enquête	Mesures provisoires et déterminations préliminaires	Mesures finales		Absence de mesures finales/ clôture de l'enquête	Autres	Données commerciales (provenant du (des) rapport(s) publié(s))		Base de la détermination de la valeur normale
				Droit définitif	Engagement en matière de prix			Volume ou valeur des importations (unités/ monnaie); produits visés, période, si différents des colonnes 2 et 3	Volume des importations en % de la consommation intérieure apparente ou en % des importations totales	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Argentine	Biodiesel 3826.00.00.00 (dossier n° 036-2014-CFD-ARG)	26.04.2015 D: 01-2014-12-2014; I: 01-2009-12-2014	-	-	-	-	-	01/2009-10/2014 1 117 000 t	76%	CV
Chine	Tubes en acier laminé à chaud 7306.30.99.00 7306.61.00.00 7306.90.00.00 (dossier n° 056-2013-CFD-CHN)	25.10.2013 D: 10-2012-09-2013; I: 01-2010-09-2013	-	22.04.2015 entre 60,7 \$EU/t et 89,8 \$EU/t	-	-	-	01/2010-09/2013 53 855 t	88%	CV

¹ Les résolutions et rapports sur les enquêtes antidumping peuvent être consultés à l'adresse suivante:
http://www.indecopi.gob.pe/0/modulos/PAR/PAR_ListarArchivos.aspx?PFL=5&GRU=178&VALTEM=0.

² Tous les termes et en-têtes des colonnes figurant dans le présent modèle ont le sens qui leur est attribué dans les instructions.

³ Uniquement à des fins de référence.

Réexamens/Autres procédures ultérieures

Pays ou territoire douanier	Produit	Ouverture de l'enquête	Résultats/déterminations préliminaires	Résultats finals		Abrogation de mesures	Autres (par exemple procédures ne visant pas le niveau des droits)	Données commerciales (si disponibles dans le(s) rapport(s) publié(s) sur la procédure)		Base de la détermination de la valeur normale
				Droit définitif	Engagement en matière de prix			Volume ou valeur des importations (unités/monnaie); produits visés, période si différents des colonnes 2 et 3	Volume des importations en % de la consommation intérieure apparente ou en % des importations totales	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Chine	Mules et sandales à dessus en caoutchouc ou en plastique, en cuir ou en d'autres matières (à l'exception des matières textiles) et à semelle en différentes matières 6402.19.00.00 6402.20.00.00 6402.91.00.00 6402.99.90.00 6403.91.90.00 6403.99.90.00 6405.10.00.00 6405.90.00.00 (dossier n° 001-1998-CDS-CHN)	08.01.2015 (ECC)	-	-	-	-	-	2013 2 564 000 paires de mules et de sandales	2013 27%	TMP

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Chine (suite)	Mules et sandales à dessus en caoutchouc ou en plastique, en cuir ou en d'autres matières (à l'exception des matières textiles) et à semelle en différentes matières 6402.19.00.00 6402.20.00.00 6402.91.00.00 6402.99.90.00 6403.91.90.00 6403.99.90.00 6405.10.00.00 6405.90.00.00 (dossier n° 001-1998-CDS-CHN)	12.10.2014 (SNR)	-	-	-	-	-	2013 2 564 000 paires de mules et de sandales	2013 27%	TMP
	Fermetures à glissière et leurs parties 9607.11.00.00 9607.19.00.00 9607.20.00.00 (dossier n° 007-2001-CDS-CHN)	-	-	-	-	05.05.2015 Expiration de la mesure sans réexamen	-	-	-	-
	Certains vêtements Chapitres 61 et 62 (dossier n° 026-2012-CFD-CHN)	-	-	-	-	06.06.2015 Mesure abrogée par la deuxième instance administrative	-	-	-	-
	Tissus de coton 5209.42.00.00 (dossier n° 001-2001-CDS-CHN)	-	-	-	-	23.01.2015 Expiration de la mesure sans réexamen	-	-	-	-
	Tissus imprimés 5513.41.00.00 (dossier n° 001-2001-CDS-CHN)	-	-	-	-	06.03.2015 Expiration de la mesure sans réexamen	-	-	-	-

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Chine (suite)	Tissus de type popeline pour chemises, écrus, blanchis ou teints, constitués d'un mélange de polyester et de coton, le polyester constituant en poids la majorité du tissu (plus de 50%), à armure toile, d'une largeur inférieure à 1,80 m et dont le poids unitaire varie entre 90 g/m ² et 200 g/m ² 5407.81.00.00 5407.82.00.00 5512.11.00.00 5512.19.00.00 5513.11.00.00 5513.21.00.00 5514.11.00.00 5514.21.00.00 (dossier n° 001-2002-CDS-CHN)	23.08.2014 (SNR)	-	-	-	-	-	2013 138 t de tissu de type popeline	2013 35%	TMP
	Tissus de type popeline pour chemises, écrus, blanchis ou teints, constitués d'un mélange de polyester et de coton, le polyester constituant en poids la majorité du tissu (plus de 50%), à armure toile, d'une largeur inférieure à 1,80 m et dont le poids unitaire varie entre 90 g/m ² et 200 g/m ² 5407.81.00.00 5407.82.00.00 5512.11.00.00 5512.19.00.00 5513.11.00.00 5513.21.00.00 5514.11.00.00 5514.21.00.00 (dossier n° 001-2002-CDS-CHN)	28.11.2014 (ECC)	-	-	-	-	-	2013 138 t de tissu de type popeline	2013 35%	TMP
États-Unis	Biodiesel pur (B100) et mélanges contenant plus de 50% de biodiesel (B50) 3826.00.00.00 (dossier n° 034-2009-CFD-USA)	22.06.2015 (SNR)	-	-	-	-	-	2012 1 395 t de biodiesel	2012 1%	TMP

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Pakistan	Tissus tissés à plat, à armure toile, popeline, polyester/coton (mélanges de toutes compositions), d'une largeur supérieure ou égale à 2,20 m, d'un grammage compris entre 50 g/m ² et 250 g/m ² 5513.11.00.00 5513.21.00.00 5513.41.00.00 (dossier n° 011-2002-CDS-PAK)	12.04.2015 (ECC)						2013 986 t de tissu de type popeline	2013 97,6%	TMP
	Tissus tissés à plat, à armure toile, popeline, polyester/coton (mélanges de toutes compositions), d'une largeur supérieure ou égale à 2,20 m, d'un grammage compris entre 50 g/m ² et 250 g/m ² 5513.11.00.00 5513.21.00.00 5513.41.00.00 (dossier n° 011-2002-CDS-PAK)	24.12.2014 (SNR)	-	-	-	-	-	2013 986 t de tissu de type popeline	2013 97,6%	TMP

CF – Renseignements non communiqués parce que confidentiels

n.d. – non disponible

LDR – Droit moindre

SNR – Réexamen à l'extinction

EXP – Expiration de la mesure sans réexamen

HMP – Prix sur le marché intérieur

TMP – Prix dans un pays tiers

CV – Valeur construite

P – Date de publication

C – Date du début du recouvrement des droits

ECC – Réexamen pour changement de circonstances

ANNEXES

MESURES ANTIDUMPING EN VIGUEUR AU 30 JUIN 2015
DROITS ANTIDUMPING DÉFINITIFS EN VIGUEUR

Pays/ territoire douanier	Produit, numéro d'identification de l'enquête	Mesure(s)	Date d'imposition initiale; référence de la publication	Date(s) de prorogation; référence(s) de la publication
Chine	Tissus en popeline (coton/polyester) (dossier n° 001-2002-CDS-CHN)	Droits	21.05.2004** Journal officiel page 268830	30.05.2010 Journal officiel page 419865
	Sandales et mules (dossier n° 001-98-CDS-CHN)	Droits	31.01.2000 Journal officiel page 183320	08.11.2009 Journal officiel page 405847
	Couverts en acier inoxydable (dossier n° 003-2001-CDS-CHN)	Droits	19.02.2002 Journal officiel page 217621	17.07.2011 Journal officiel page 446694
	Tous les types de chaussures (à l'exclusion des mules et sandales) à dessus en n'importe quelle matière (à l'exception des matières textiles) (dossier n° 001-98-CDS-CHN)	Droits	31.01.2000 Journal officiel page 183320	29.11.2011 Journal officiel page 454045
	Tubes en acier laminé à chaud (dossier n° 056-2013-CFD-CHN)	Droits	21.04.2015 Journal officiel page 551029	
États-Unis	Biodiesel pur (B100) et mélanges contenant plus de 50% de biodiesel (B50) (dossier n° 034-2009-CFD-USA)	Droits	25.06.2010 Journal officiel page 421228	
Inde	Tissus de fibres discontinues de polyester, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres discontinues de rayonne viscose (dossier n° 041-2009-CFD-IND)	Droits	01.04.2011 Journal officiel page 440214	
Pakistan	Tissus en popeline (dossier n° 011-2002-CDS-PAK)	Droits	06.03.2004 Journal officiel page 264071 05.12.2004**** Journal officiel page 281772	14.03.2010 Journal officiel page 415567

- * Date de modification des droits antidumping définitifs par l'autorité chargée de l'enquête après que celle-ci eut déclaré que le recours en réexamen présenté par la société requérante était fondé.
- ** Date d'application des droits antidumping par la deuxième instance administrative, dans les cas où l'autorité chargée de l'enquête n'a pas imposé de droits définitifs.
- *** Date d'examen des droits antidumping définitifs.
- **** Date d'imposition des droits antidumping définitifs par l'autorité chargée de l'enquête/de modification de ces droits par la deuxième instance administrative.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT PRÉSENTÉES AU TITRE DE L'ARTICLE 9.3
PENDANT LA PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2015

Pays/territoire douanier	Produit, numéro d'identification de l'enquête	Date initiale d'entrée en vigueur; date de la prorogation la plus récente	Nombre de demandes de remboursement reçues	Nombre de réexamens aux fins du remboursement commencés, achevés
-	-	-	-	-

SUPPRESSION DE MESURES PENDANT LA PÉRIODE ALLANT
DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2015

Pays/territoire douanier	Produit, numéro d'identification de l'enquête	Date de suppression	Raison de la suppression
Chine	Fermetures à glissière et leurs parties (dossier n° 007-2001-CDS-CHN)	04.05.2015	Réexamen des droits antidumping à l'expiration des mesures
	Certains vêtements Chapitres 61 et 62 (dossier n° 026-2012-CFD-CHN)	06.06.2015	Mesure abrogée par la deuxième instance administrative
	Tissus de coton 5209.42.00.00 (dossier n° 001-2001-CDS-CHN)	22.01.2015	Expiration de la mesure sans réexamen
	Tissus imprimés 5513.41.00.00 (dossier n° 001-2001-CDS-CHN)	05.03.2015	Expiration de la mesure sans réexamen